

# NOTES de la Dapep

N° 54 – janvier 2026

## Dans quelle mesure l'obtention du DNB impacte-t-elle l'obtention du baccalauréat ?

À la rentrée scolaire 2018, 71 128 élèves étaient scolarisés en classe de 3<sup>ème</sup> générale au sein de l'académie. 86 % d'entre eux ont obtenu le DNB à la session 2019. Si 91 % des élèves ayant le DNB ont obtenu le baccalauréat 3 ou 4 ans après le collège, c'est le cas de seulement 44 % des élèves sans DNB. Parmi les bacheliers généraux, 99 % ont le DNB contre 94 % pour les bacheliers technologiques et 66 % pour les bacheliers professionnels. Une analyse toutes choses égales par ailleurs montre que si l'impact du DNB est fort sur l'obtention du baccalauréat général et, dans une moindre mesure, du baccalauréat technologique, il est faible sur l'obtention du baccalauréat professionnel.

→ L'objectif de cette note est d'étudier et de qualifier le parcours des élèves inscrits en 3<sup>ème</sup> en les suivant sur quatre ans dès la fin du collège et de mesurer l'impact de l'obtention du DNB sur l'obtention du baccalauréat.

Dans le cadre des mesures du choc des savoirs, il avait été demandé à chacun des départements d'ouvrir au

moins une classe prépa-seconde à la rentrée 2024. Cette mesure avait pour objectif de permettre à ces élèves de renforcer leurs acquis du collège afin de mieux préparer leur passage en seconde à la rentrée 2025 et les familiariser ainsi aux pratiques et aux méthodes du lycée, en vue de favoriser la réussite à l'examen du baccalauréat.

### 71 128 élèves scolarisés en 3<sup>ème</sup> à la rentrée scolaire 2018

71 128 élèves sont scolarisés en 3<sup>ème</sup> à la rentrée scolaire 2018. 50,8 % d'entre eux sont des garçons et 49,2 % sont des filles (↘ Figure 1). Ces élèves proviennent pour près de la moitié de familles socialement très favorisées (37,7 %) ou favorisées (11,5 %) et un peu plus de la moitié de catégories sociales moyennes (24,7 %) ou défavorisées (26,2 %). Ils sont majoritairement à l'heure (84,2 %) ou en avance (3,4 %) dans leur scolarité, contre 12,4 % en retard scolaire<sup>1</sup>. Enfin, Ces élèves sont pour 81 % d'entre eux inscrits dans des collèges relevant du secteur public : 63,8 % en hors EP, 13,4 % en Rep et 3,8 % en Rep+.

Concernant leur répartition géographique par département de scolarisation, elle est assez équilibrée ; elle s'établit à 26,8 % pour les Yvelines, 25,2 % pour les Hauts-de-Seine, 24,1 % pour le Val-d'Oise et 23,9 % pour l'Essonne.

↘ Figure 1 : Profil des 71 128 élèves de troisième

SEXE			PCS		
Garçons	36 127	50,8%	Défavorisée	18 636	26,2%
Filles	35 001	49,2%	Moyenne	17 552	24,7%
			Favorisée	8 148	11,5%
			Très favorisée	26 792	37,7%
RETARD SCOLAIRE			SECTEUR		
En avance	2 430	3,4%	Public	57 612	81,0%
A l'heure	59 904	84,2%	Privé SC	13 516	19,0%
En retard	8 794	12,4%			
EDUCATION PRIORITAIRE			DEPARTEMENT DU CLG		
Hors EP	45 373	63,8%	78	19 040	26,8%
REP	9 544	13,4%	91	17 029	23,9%
REP+	2 695	3,8%	92	17 914	25,2%
			95	17 145	24,1%

Champ : élèves scolarisés en 3<sup>ème</sup> dans les collèges publics ou privés sous contrat de l'académie de Versailles à la rentrée scolaire 2018

Source : Suivi de cohorte des élèves de 3<sup>ème</sup> jusqu'au baccalauréat - Rectorat de Versailles/Dapep.

<sup>1</sup> Le retard scolaire correspond à un éventuel décalage entre l'âge théorique de 14 ans en 3<sup>ème</sup> et l'âge de l'élève, provoqué par un ou des redoublements ou une entrée tardive dans le système scolaire. L'élève est ainsi "à l'heure" ou "en retard".

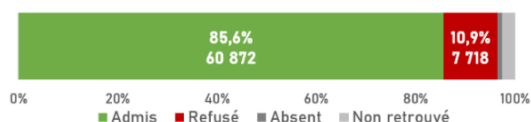
## 85,6 % des élèves obtiennent le DNB

Parmi les 71 128 élèves scolarisés en 3<sup>ème</sup> générale, 85,6 % ont obtenu le DNB à la session 2019, 10,9 % (soit 7 718 élèves) ne l'ont pas obtenu, 1,0 % étaient absents aux épreuves et 2,6 % (un peu moins de 2 000 élèves) n'ont pas été retrouvés dans le fichier des résultats au DNB (↘ Figure 2).

Les candidats refusés et les non retrouvés sont majoritairement des garçons (respectivement 66,6 % et 64,7 %). Leurs profils diffèrent toutefois : les non retrouvés sont très souvent en retard scolaire (83,1 %, contre 31,0 % parmi les refusés) et un peu moins fréquemment issus d'un milieu social défavorisé (43,9 % contre 50,3 % chez les refusés). Les refusés se distinguent aussi par une proportion élevée d'élèves scolarisés en éducation prioritaire (32,6 %). Dans la

suite de la note, les refusés, les absents et les non retrouvés seront regroupés comme n'ayant pas obtenu le DNB.

↘ Figure 2 : Résultats au DNB, session 2019



Champ : élèves scolarisés en 3<sup>ème</sup> dans les collèges publics ou privés sous contrat de l'académie de Versailles à la rentrée scolaire 2018

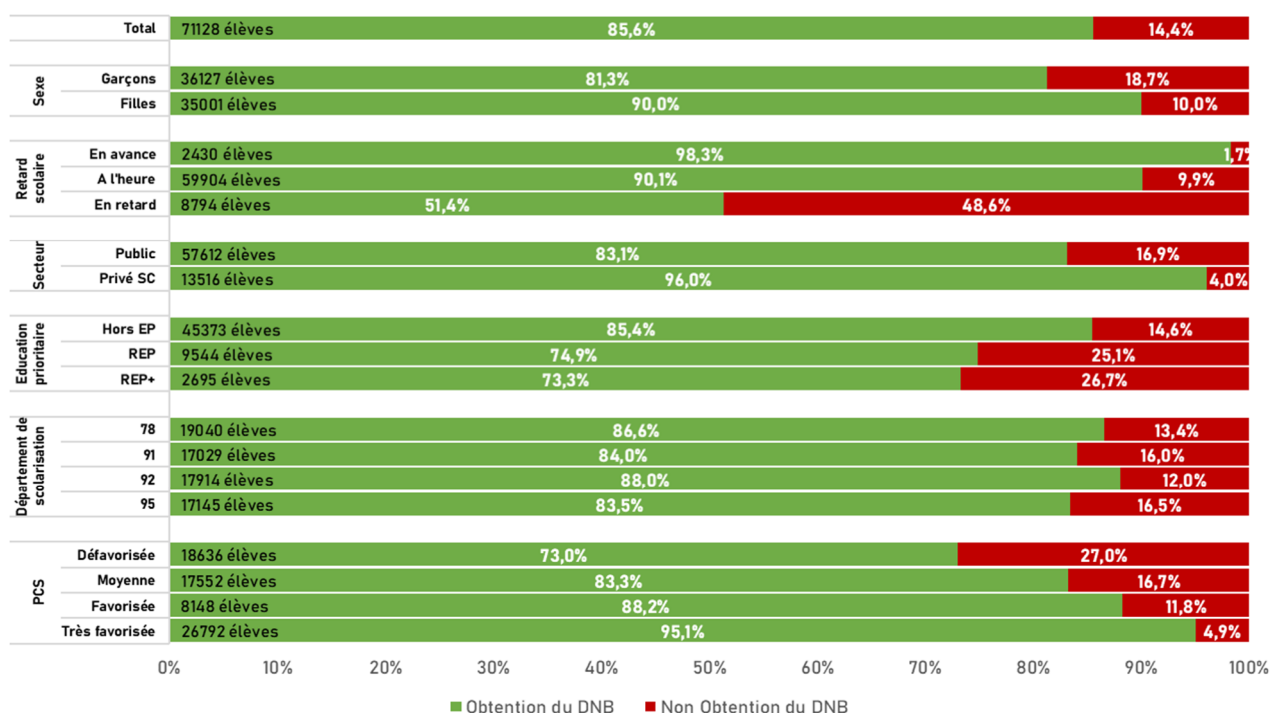
Source : Suivi de cohorte des élèves de 3<sup>ème</sup> jusqu'au baccalauréat - Rectorat de Versailles/Dapep.

## Des écarts d'obtention du DNB davantage marqués selon le retard scolaire et l'origine sociale des élèves

Avec un taux d'obtention du DNB de 90,0 %, les filles devancent de 8,7 points les garçons (81,3 %) (↘ Figure 3). Les élèves en avance et ceux à l'heure obtiennent beaucoup plus souvent le DNB (respectivement, 98,3 % et 90,1 %) que ceux en retard (51,4 %), soit un écart de 38,7 points entre les élèves à l'heure et les élèves en retard. Les élèves du secteur privé sous contrat ont 13 points de réussite en plus que leurs camarades du public (96,0 % contre 83,1 %). Au sein du secteur public, les élèves scolarisés dans les établissements hors éducation prioritaire obtiennent

davantage le diplôme que ceux en Rep et Rep+ (respectivement, 85,4 %, 74,9 % et 73,3 %). Ainsi, par rapport au public hors EP, l'écart d'obtention du DNB s'établit à 10,5 points pour les Rep et à 12,1 points pour les Rep+. Enfin, les élèves de milieux sociaux très favorisés présentent un taux supérieur de 22,1 points à celui des élèves issus des milieux défavorisés (95,1 % contre 73,0 %). Par département, le taux d'obtention du DNB varie entre 83,5 % pour le Val-d'Oise et 88,0 % pour les Hauts-de-Seine.

↘ Figure 3 : Obtention du DNB 2019 selon différents profils



Champ : élèves scolarisés en 3<sup>ème</sup> dans les collèges publics ou privés sous contrat de l'académie de Versailles à la rentrée scolaire 2018

Source : Suivi de cohorte des élèves de 3<sup>ème</sup> jusqu'au baccalauréat - Rectorat de Versailles/Dapep.

## Trois quarts des élèves de 3<sup>ème</sup> s'orientent vers une seconde générale et technologique

Parmi les 71 128 élèves de 3<sup>ème</sup>, 74,7 % poursuivent leurs études en 2<sup>nde</sup> générale et technologique, tandis que 16,0 % choisissent de s'orienter vers une 2<sup>nde</sup> professionnelle et 2,2 % vers un CAP. Environ 2,3 % des élèves redoublent leur classe de 3<sup>ème</sup> et 1,4 % s'orientent vers l'apprentissage. 3,4 % des élèves ne sont pas retrouvés dans les fichiers scolarité ou de l'apprentissage à la rentrée scolaire 2019 ; ils ont probablement quitté le système scolaire ou poursuivi leurs parcours dans les établissements privés hors contrat ou de l'agriculture (↗ Figure 4).

Sur les 53 131 élèves de 3<sup>ème</sup> poursuivant en 2<sup>nde</sup> générale et technologique, 94,7 % continuent en classe de 1<sup>ère</sup> dans la même voie. Toutefois, 2,5 % des élèves redoublent, 1,4 % se réorientent vers la voie professionnelle et 1,5 % ne sont pas retrouvés.

Parmi les 11 381 élèves de 3<sup>ème</sup> ayant continué leur parcours d'étude en 2<sup>nde</sup> professionnelle, 91,1 % poursuivent en 1<sup>ère</sup> professionnelle. Quant aux autres, 1,5 % redoublent leur année, 0,9 % optent pour un CAP, 1,0 % prennent d'autres directions et 5,5 % ne sont pas retrouvés.

Trois ans plus tard, les 50 385 élèves de 3<sup>ème</sup> retrouvés en 1<sup>ère</sup> générale et technologique poursuivent pour

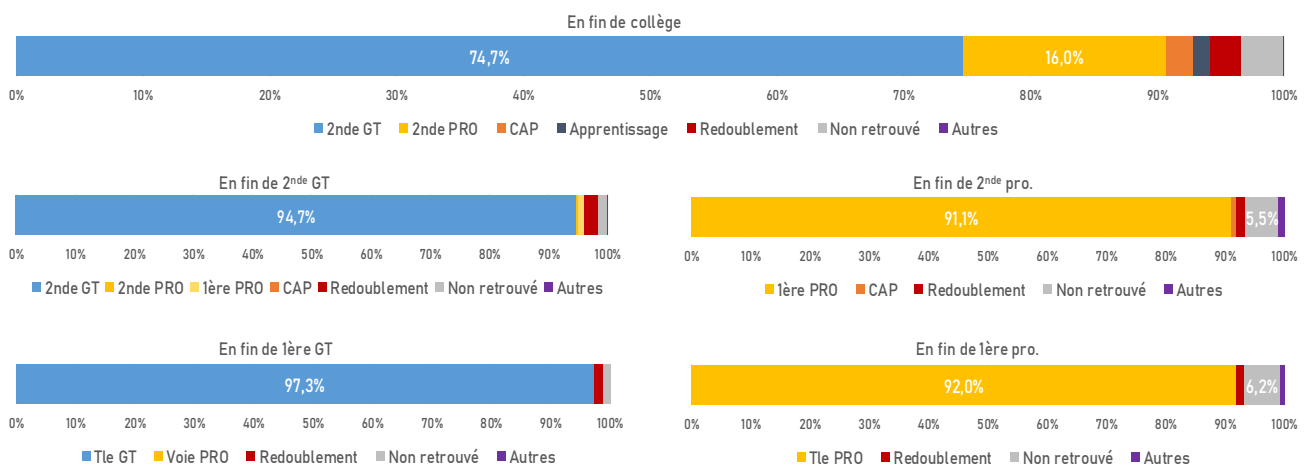
### ↗ Encadré 1 : Devenir post 3<sup>ème</sup> des refusés au DNB

Les 7 718 élèves refusés au DNB à la session 2019 s'orientent majoritairement vers la voie professionnelle : 59,4 % en 2<sup>nde</sup> professionnelle (contre 16,0 % pour l'ensemble de la cohorte de 3<sup>ème</sup> étudiée dans cette note) et 8,3 % en CAP. Pour les autres, 9,4 % redoublent leur classe de 3<sup>ème</sup>, 10,0 % poursuivent vers une 2<sup>nde</sup> générale ou technologique et 4,6 % vers l'apprentissage. 8,1 % des élèves ne sont pas retrouvés dans les fichiers scolarité ou de l'apprentissage.

97,3 % d'entre eux en terminale générale et technologique. Les autres redoublent leur année de 1<sup>ère</sup> ou se dirigent vers la voie professionnelle, respectivement 1,4 % et 0,2 %. Enfin, 1,1 % ne sont pas retrouvés.

Parmi les 11 116 élèves de 3<sup>ème</sup> retrouvés deux ans plus tard en 1<sup>ère</sup> professionnelle, 92,0 % continuent leur parcours en terminale professionnelle, tandis que 1,2 % redoublent leur année et 0,6 % explorent d'autres options. Les 6,2 % restant ne sont pas retrouvés.

↗ Figure 4 : Devenir des élèves de 3<sup>ème</sup> après le collège



Champ : élèves scolarisés en 3<sup>ème</sup> dans les collèges publics ou privés sous contrat de l'académie de Versailles à la rentrée scolaire 2018

Source : Suivi de cohorte des élèves de 3<sup>ème</sup> jusqu'au baccalauréat - Rectorat de Versailles/Dapep.

## Un parcours fluide en voie générale et technologique pour 69 % des élèves de 3<sup>ème</sup>

À l'issue du collège, le parcours le plus fréquemment poursuivi en lycée est celui de la voie générale et technologique. 68,8 % de la cohorte d'élèves de 3<sup>ème</sup> étudiée dans cette note poursuivent dans cette voie de formation de la seconde à la terminale durant les trois années suivant leur scolarité en 3<sup>ème</sup> (↗ Figure 5).

Vient ensuite le parcours dans la voie professionnelle (bac pro ou CAP), représentant 14,4 % de l'ensemble des trajectoires empruntées par les élèves de 3<sup>ème</sup> (13,4 % en bac pro et 1,0 % en CAP).

### ↗ Encadré 2 : Parcours en lycée des refusés au DNB

Parmi les 7 718 élèves de 3<sup>ème</sup> refusés au DNB de la session 2019, 53,2 % réalisent un parcours complet en voie professionnelle (46,3 % pour préparer un baccalauréat professionnel et 6,9 % pour préparer un CAP) et 7,0 % un cursus complet dans la voie générale et technologique.

Certains élèves (3,7 %) poursuivent également dans la voie générale et technologique après une année de redoublement en 3<sup>ème</sup>, en 2<sup>nde</sup> ou en 1<sup>ère</sup> : respectivement 1,1 %, 1,6 % et 1,0 %.

Pour 2,8 % des élèves, leur parcours après la 3<sup>ème</sup> n'a pu être déterminé. Il est possible que ces élèves aient opté pour des établissements privés hors contrat, de l'agriculture ou quitté le système scolaire français.

Enfin, hormis la poursuite en apprentissage qui représente 1,3 % de l'ensemble des élèves de 3<sup>ème</sup>, les autres parcours représentent moins de 1 %.

➤ **Figure 5 : Principaux parcours d'études suivis pendant 3 ans en lycée par les élèves de 3<sup>ème</sup>**

	RS18	RS19	RS20	RS21	Eff	%
1		2NDE G-T	1ERE G-T	TERM G-T	48944	68,8%
2		2NDE PRO	1ERE PRO	TLEPRO	9555	13,4%
3					1971	2,8%
4		2NDE G-T	2NDE G-T	1ERE G-T	1145	1,6%
5		APP			936	1,3%
6		3EME	2NDE G-T	1ERE G-T	768	1,1%
7		2NDE G-T	1ERE G-T	1ERE G-T	701	1,0%
8		1CAP2	2CAP2		678	1,0%
9		2NDE G-T			670	0,9%
10		2NDE PRO	1ERE PRO		633	0,9%

3EME
VOIE GT
VOIE PRO
CAP
NR
REDOUB

Champ : élèves scolarisés en 3<sup>ème</sup> dans les collèges publics ou privés sous contrat de l'académie de Versailles à la rentrée scolaire 2018

Source : Suivi de cohorte des élèves de 3<sup>ème</sup> jusqu'au baccalauréat - Rectorat de Versailles/Dapep.

## 84 % des élèves de 3<sup>ème</sup> obtiennent le baccalauréat en 3 ou 4 ans

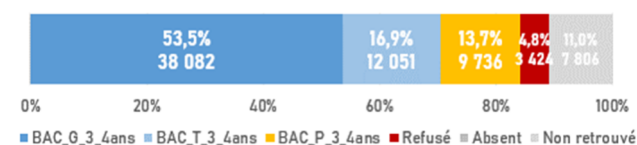
Trois ou quatre ans après leur sortie du collège, 84,2 % des 71 128 élèves de 3<sup>ème</sup> obtiennent le baccalauréat : 53,5 % en voie générale, 16,9 % en voie technologique et 13,7 % en voie professionnelle (➤ **Figure 6**).

4,8 % des élèves ont présenté les épreuves du baccalauréat mais n'ont pas été déclarés lauréats. Enfin, 11,0 % des élèves n'ont pas été retrouvés dans les fichiers des résultats au baccalauréat.

Dans le reste de cette note, les élèves refusés, absents et non retrouvés sont regroupés comme n'ayant pas

obtenu le baccalauréat, ce qui représente 15,8 % des élèves de la cohorte étudiée dans cette note.

➤ **Figure 6 : Obtention du baccalauréat en 3 ou 4 ans**



Champ : élèves scolarisés en 3<sup>ème</sup> dans les collèges publics ou privés sous contrat de l'académie de Versailles à la rentrée scolaire 2018

Source : Suivi de cohorte des élèves de 3<sup>ème</sup> jusqu'au baccalauréat - Rectorat de Versailles/Dapep.

## Des écarts d'obtention du baccalauréat encore marqués selon le retard scolaire et l'origine sociale des élèves

Avec un taux d'obtention du baccalauréat en 3 ou 4 ans de 88,2 %, les filles devancent les garçons de 7,9 points (➤ **Figure 7**).

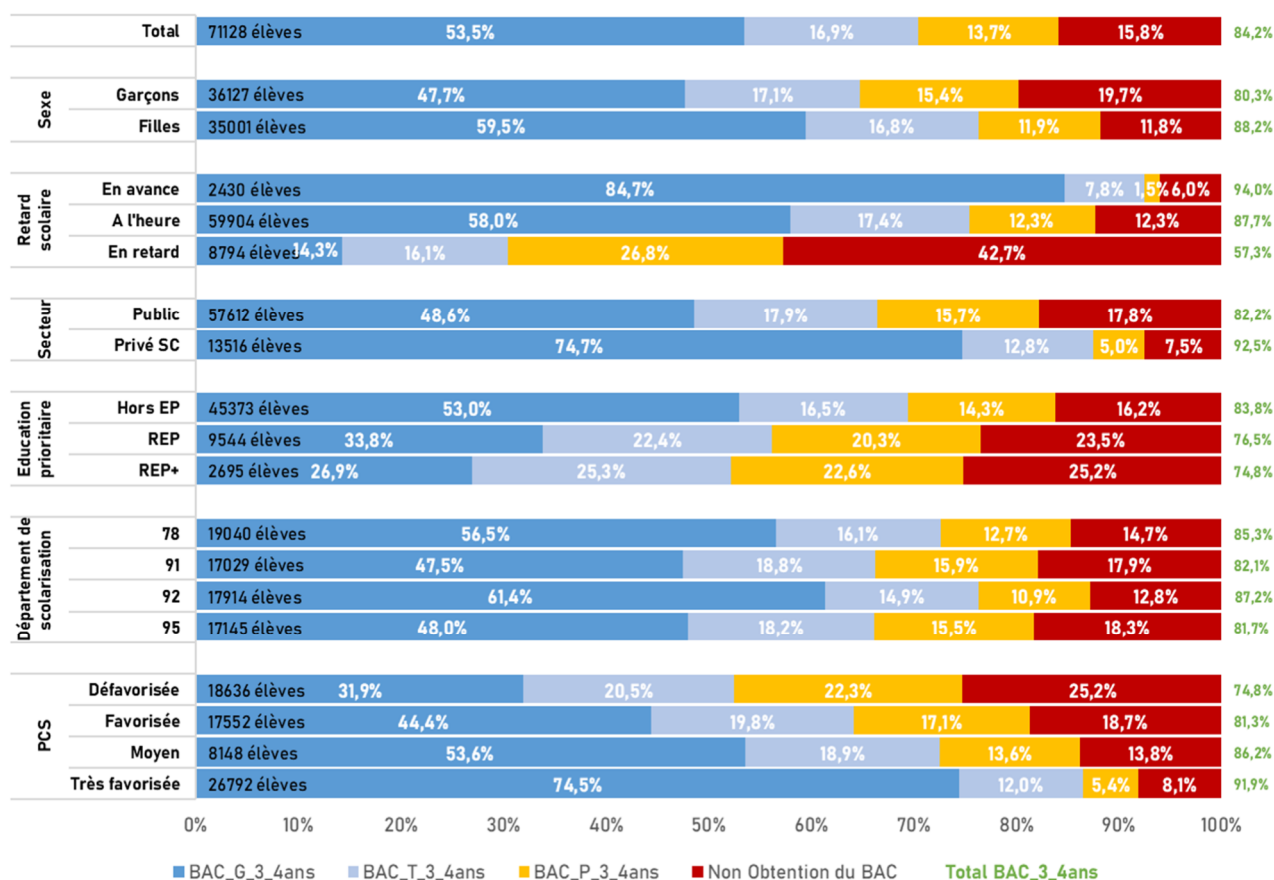
Les écarts sont encore plus marqués selon le retard scolaire. Si 94,0 % des élèves en avance obtiennent le baccalauréat en 3 ou 4 ans, c'est le cas de 57,3 % des élèves en retard scolaire, soit 36,7 points d'écart. Les élèves à l'heure présentent un taux d'obtention de 87,7 %, soit un écart de 30,4 points avec ceux en retard.

L'obtention du baccalauréat est aussi corrélée à l'origine sociale des élèves : les élèves socialement très favorisés affichent un taux d'obtention du baccalauréat en 3 ou 4 de 91,9 %, soit 17,1 points de plus que celui des élèves défavorisés, s'élevant à 74,8 %. Les élèves favorisés présentent un taux de 86,2 %, tandis que celui de la catégorie sociale moyenne s'établit à 81,3 %.

Parmi les élèves issus des collèges privé sous contrat, 92,6 % obtiennent le baccalauréat en 3 ou 4 ans. Cette valeur s'établit à 82,2 % pour ceux du secteur public. Cette différence de 10,4 points s'explique en partie par la composition sociale des élèves scolarisés dans les deux secteurs de scolarisation. Les élèves scolarisés dans le privé sont davantage d'origine sociale favorisée que ceux fréquentant le secteur public. De même, les élèves issus d'un collège hors EP sont 83,8 % à obtenir le baccalauréat 3 ou 4 ans suivant leur sortie du collège, contre 76,5 % pour les Rep et 74,8 % pour les Rep+ (soit des écarts respectifs de 7,3 et 9,0 points en faveur du hors EP).

Au niveau départemental, les élèves des Hauts-de-Seine obtiennent davantage le baccalauréat en 3 ou 4 ans : 87,2 %. Ils sont suivis par ceux des Yvelines et de l'Essonne : respectivement 85,3 % et 82,1 %. Enfin, la valeur la plus faible est affichée par le Val-d'Oise avec un taux de 81,7 %.

▸ Figure 7 : Obtention du baccalauréat en 3 ou 4 ans selon différents profils



Champ : élèves scolarisés en 3<sup>ème</sup> dans les collèges publics ou privés sous contrat de l'académie de Versailles à la rentrée scolaire 2018  
 Source : Suivi de cohorte des élèves de 3<sup>ème</sup> jusqu'au baccalauréat - Rectorat de Versailles/Dapep.

## Une obtention du baccalauréat en 3 ou 4 ans deux fois plus élevée pour les admis au DNB que pour les non-admis

Quel que soit leur résultat au DNB, 84,2 % des élèves qui étaient inscrits en 3<sup>ème</sup> à la rentrée scolaire 2018 ont obtenu le baccalauréat 3 ou 4 ans plus tard : 53,5 % dans la voie générale, 16,9 % dans la voie technologique et 13,7 % dans la voie professionnelle (▸ Figure 8).

Concernant les élèves détenteurs du DNB, qui représentent 85,6 % des élèves inscrits en 3<sup>ème</sup> en 2018, le taux d'obtention du baccalauréat en 3 ou 4 ans s'établit à 91,0 %. Ces élèves obtiennent majoritairement le baccalauréat général, soit 61,9 % contre 18,6 % pour le baccalauréat technologique et 10,5 % pour le baccalauréat professionnel.

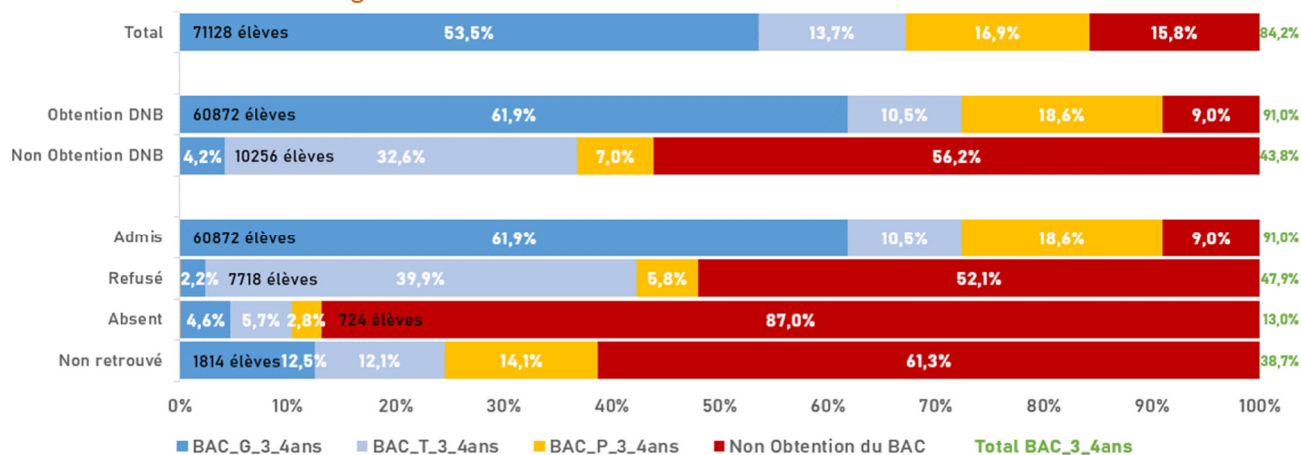
Quant aux 14,4 % d'élèves n'ayant pas obtenu le DNB, moins de la moitié (43,8 %) d'entre eux a été déclarée lauréate au baccalauréat, soit 47,2 points en dessous du niveau marqué par les élèves ayant obtenu le DNB. Ces élèves sans le DNB en proche obtiennent majoritairement le baccalauréat professionnel, soit 32,6 %, contre 7,0 % pour le baccalauréat technologique et 4,2 % pour le baccalauréat général.

Cette catégorie d'élèves est composée de candidats ayant présenté les épreuves du DNB mais qui ont été déclarés refusés à l'examen, absents aux épreuves ou non retrouvés dans le fichier des résultats au DNB. Leurs taux d'obtention du baccalauréat en 3 ou 4 ans sont disparates : 47,9 % pour les refusés (▸ Encadré 3), soit un écart de 43,1 points par rapport aux admis, contre 13,0 % pour les absents et 38,7 % pour les non retrouvés.

### ▸ Encadré 3 : Obtention du BAC des refusés au DNB

47,9 % des 7 718 élèves de 3<sup>ème</sup> refusés au DNB de la session 2019 obtiennent le baccalauréat dans les 3 ou 4 ans suivants cet échec. 2,2 % obtiennent le baccalauréat général, 5,8 % le baccalauréat technologique et 39,9 % le baccalauréat professionnel. 52,1 % n'obtiennent pas le baccalauréat contre seulement 9,0 % pour les élèves admis au DNB et 15,8 % pour l'ensemble des élèves scolarisés en 3<sup>ème</sup> à la rentrée scolaire 2018.

↘ Figure 8 : Résultats au baccalauréat selon l'obtention du DNB

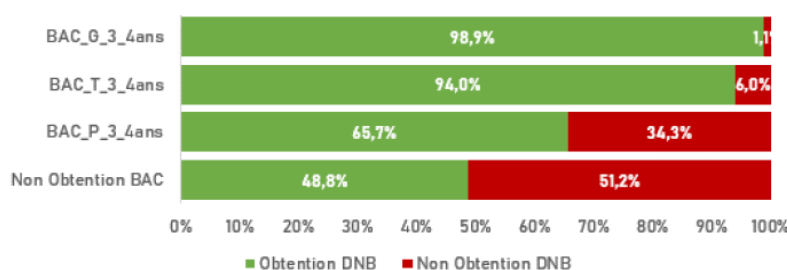


Champ : élèves scolarisés en 3<sup>ème</sup> dans les collèges publics ou privés sous contrat de l'académie de Versailles à la rentrée scolaire 2018  
 Source : Suivi de cohorte des élèves de 3<sup>ème</sup> jusqu'au baccalauréat - Rectorat de Versailles/Dapep.

## Le DNB, un diplôme détenu par la quasi-totalité des bacheliers généraux et technologiques et les deux tiers des bacheliers professionnels

Parmi les élèves ayant obtenu le baccalauréat général en 3 ou 4 ans, 98,9 % ont réussi le DNB à la session 2019 (↘ Figure 9). Ce taux s'établit à 94,0 % pour le baccalauréat technologique et de 65,7 % pour le baccalauréat professionnel. L'écart est donc de 4,9 points entre le baccalauréat général et le bac technologique et s'élève à 33,2 points entre le baccalauréat général et le baccalauréat professionnel. 51,2 % des élèves n'ayant pas obtenu le baccalauréat n'ont pas été admis au DNB à la session 2019.

↘ Figure 9 : Résultats au DNB selon l'obtention du baccalauréat



Champ : élèves scolarisés en 3<sup>ème</sup> dans les collèges publics ou privés sous contrat de l'académie de Versailles à la rentrée scolaire 2018  
 Source : Suivi de cohorte des élèves de 3<sup>ème</sup> jusqu'au baccalauréat - Rectorat de Versailles/Dapep.

## Une corrélation entre l'obtention du DNB et celle du baccalauréat liée au profil des élèves

En moyenne, l'obtention du baccalauréat présente une corrélation avec l'obtention du DNB. Cependant, cette corrélation est liée au profil des élèves. Les élèves en avance scolaire, scolarisés dans un collège privé sous contrat ou issus de familles socialement très favorisées ont des taux d'obtention au DNB supérieurs à 95 % et des taux d'obtention au baccalauréat supérieurs à 90 % (↘ Figure 10).

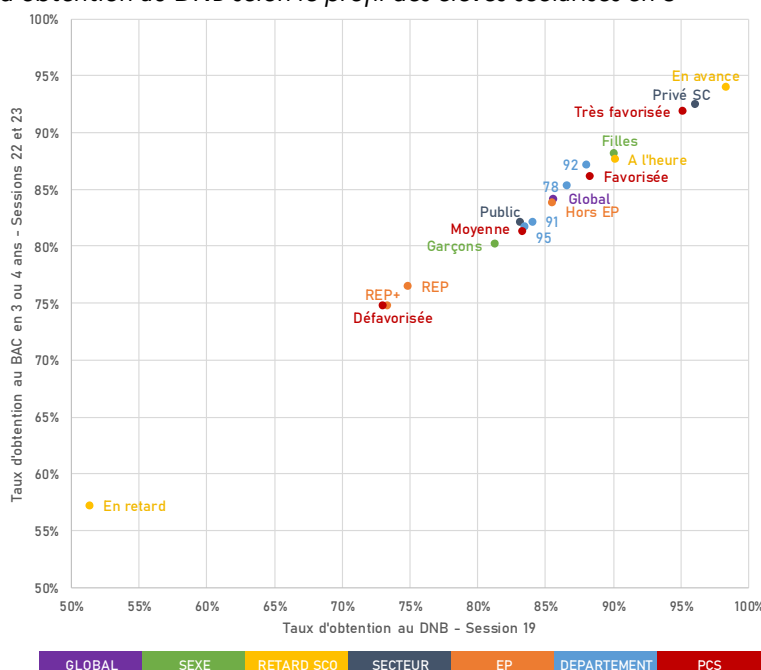
Les élèves favorisés et ceux à l'heure affichent également des taux élevés s'approchant de la barre des 90 %, ainsi que pour les filles qui devancent les garçons. En revanche, les élèves issus de milieux défavorisés et ceux issus de l'éducation prioritaire (Rep et Rep+) ont des taux d'obtention du DNB et des taux d'obtention du baccalauréat plus faibles, aux alentours de 75 %.

Enfin, les élèves en retard scolaire présentent les taux d'obtention du diplôme les plus bas : 51 % au DNB et

57 % au baccalauréat. Pour ces élèves, le taux d'obtention du baccalauréat est supérieur à celui du DNB de 6 points.

Pour évaluer l'apport propre de l'obtention du DNB sur l'obtention du baccalauréat, il est nécessaire de neutraliser certaines dimensions pouvant influencer la réussite au baccalauréat telles que le genre, le secteur d'établissement fréquenté, les professions et catégories socio-professionnelles des parents, le retard scolaire ainsi que le département de scolarisation des élèves. Pour cela, un modèle économétrique à probabilité linéaire est utilisé. Ce modèle permet d'évaluer l'impact du DNB et de chacune de ces dimensions sur les chances d'obtenir le baccalauréat 3 ou 4 ans plus tard en isolant l'effet de chaque facteur indépendamment des autres.

↘ **Figure 10** : Taux d'obtention du baccalauréat en 3 ou 4 ans et taux d'obtention au DNB selon le profil des élèves scolarisés en 3<sup>ème</sup>



**Champ** : élèves scolarisés en 3<sup>ème</sup> dans les collèges publics ou privés sous contrat de l'académie de Versailles à la rentrée scolaire 2018

**Source** : Suivi de cohorte des élèves de 3<sup>ème</sup> jusqu'au baccalauréat - Rectorat de Versailles/Dapep.

## Un impact fort du DNB sur l'obtention du baccalauréat général

Pour les élèves de 3<sup>ème</sup> poursuivant leur parcours dans la voie générale, l'obtention du DNB semble être déterminante de l'obtention du baccalauréat (↘ **Figure 11**). Toutes choses égales par ailleurs dans le modèle, la chance d'obtenir le baccalauréat général en 3 ou 4 ans pour un élève poursuivant dans la voie générale non détenteur du DNB est inférieure de 23,4 points par rapport à un élève détenteur du DNB. Cet effet fort du DNB sur l'obtention du baccalauréat est à mettre en lien avec le fait que la quasi-totalité des lauréats du baccalauréat général sont détenteurs du DNB (↘ **Figure 9**).

Les élèves fréquentant des établissements privés ont également un avantage significatif par rapport aux élèves des établissements publics (1 point d'écart). En revanche, l'effet du secteur privé sur l'obtention du baccalauréat est inférieur à ceux liés au retard scolaire en 3<sup>ème</sup> et à l'éducation prioritaire. Les élèves avec un retard scolaire en 3<sup>ème</sup> voient leur probabilité d'obtenir le baccalauréat diminuer de 4,2 points par rapport aux

élèves à l'heure. De la même façon, les élèves scolarisés dans les collèges Rep+ et Rep ont, respectivement, une chance d'obtenir le baccalauréat en 3 ou 4 ans inférieure de 1,3 et 1,2 point par rapport aux élèves scolarisés dans des collèges hors éducation prioritaire.

S'agissant des PCS, les élèves provenant de milieux sociaux défavorisés voient eux aussi leurs chances d'obtention du baccalauréat réduites de 0,7 point et ceux issus de milieux moyens de 0,4 point par rapport aux élèves venant de familles très favorisées.

Concernant le département de scolarisation, les élèves scolarisés dans les collèges des Hauts-de-Seine et du Val-d'Oise voient leur probabilité d'obtenir le baccalauréat baisser par rapport aux élèves des Yvelines, respectivement, de 0,8 et 1,2 point.

Enfin, le sexe de l'élève semble ne pas avoir d'impact significatif sur l'obtention du baccalauréat, toutes choses égales par ailleurs dans le modèle.

## Un impact toujours aussi significatif du DNB sur l'obtention du baccalauréat technologique mais plus modéré

Pour les élèves de la voie technologique, l'impact de l'obtention du DNB sur l'obtention du baccalauréat est également significatif mais faible par rapport à celui évalué pour la voie générale (↘ **Figure 12**). Ainsi, pour un élève ayant le DNB, la chance d'obtenir le baccalauréat en 3 ou 4 ans diminue de 14,9 points par rapport à un

élève ayant le DNB. Là aussi, comme pour la voie générale, cet effet fort du DNB est à mettre en lien avec le fait que 94,0 % des lauréats du baccalauréat technologique sont détenteurs du DNB (↘ **Figure 9**).

Le retard scolaire et le département de scolarisation présentent des effets proches sur l'obtention du

baccalauréat technologique. Les élèves de 3<sup>ème</sup> avec retard scolaire présentent une probabilité d'obtenir le baccalauréat inférieure de 3,3 points à celle des élèves à l'heure, toutes choses égales par ailleurs dans le modèle. De même, les élèves originaires des collèges des Hauts-de-Seine et du Val-d'Oise voient leur probabilité d'obtenir le baccalauréat baisser, respectivement, de 1,8 et 3,1 points par rapport aux élèves des Yvelines.

L'appartenance ou pas au dispositif de l'éducation prioritaire semble également être déterminante de l'obtention du baccalauréat 3 ou 4 ans après la sortie du collège. Ainsi, les élèves issus des collèges Rep voient leur probabilité d'obtenir le baccalauréat diminuer de 2,6 points par rapport aux élèves issus

d'établissements hors éducation prioritaire. Il est à noter que le fait d'être originaire d'un collège Rep+ n'a aucun impact significatif sur l'obtention du baccalauréat technologique.

Les filles ont un avantage notable, avec une probabilité augmentée de 2,3 points par rapport à leurs camarades garçons.

De même, les élèves issus de milieux sociaux moyens voient leurs chances réduites de 1,4 point par rapport aux élèves provenant de milieux très favorisés.

Enfin, le fait de fréquenter un établissement privé en 3<sup>ème</sup> n'a aucun impact sur l'obtention du baccalauréat technologique.

### Un impact faible mais significatif du DNB sur l'obtention du baccalauréat professionnel

Dans la voie professionnelle, l'impact du DNB sur l'obtention du baccalauréat est également significatif. Cependant, il est, respectivement, trois et cinq fois moins élevé que celui estimé pour la voie technologique et la voie générale (↘ Figure 13). Si un élève n'obtient pas le DNB, sa chance d'obtenir le baccalauréat professionnel diminue de 5,6 points par rapport à un élève admis au DNB. Cet avantage est équivalent à celui que les filles ont sur les garçons : 5,5 points.

Hormis le secteur de l'établissement (public vs privé) qui n'a aucun impact sur l'obtention du baccalauréat professionnel, les autres dimensions prises en compte dans le modèle présentent aussi des effets significatifs

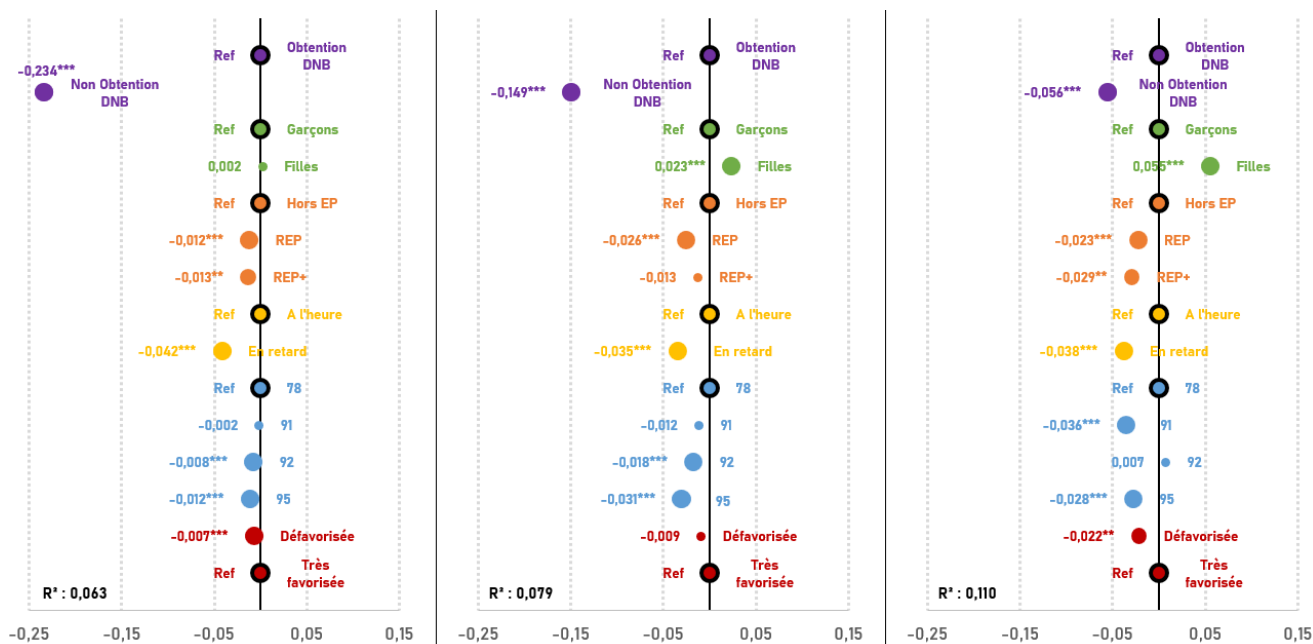
sur l'obtention de ce diplôme. Les élèves en retard scolaire ont une probabilité d'obtention du baccalauréat professionnel réduite de 3,8 points par rapport aux élèves à l'heure. Ceux qui sont originaires des collèges de l'Essonne et du Val-d'Oise voient, respectivement, leur probabilité d'obtenir le baccalauréat diminuer de 3,6 et 2,8 points par rapport aux élèves des Yvelines. Fréquenter un collège Rep+ ou Rep réduit les chances d'obtenir le baccalauréat professionnel en 3 ou 4 ans de 2,9 et 2,3 points respectivement. Enfin, les chances d'obtenir le baccalauréat pour les élèves des milieux sociaux défavorisés sont inférieures de 2,2 points à celles de leurs homologues provenant de milieux très favorisés.

↘ Figure 11 : Impact sur l'obtention du baccalauréat général

↘ Figure 12 : Impact sur l'obtention du baccalauréat technologique

↘ Figure 13 : Impact sur l'obtention du baccalauréat professionnel

**Note de lecture :** pour la voie générale, un élève qui n'a pas obtenu le DNB à la session 2019 a une probabilité d'obtenir le baccalauréat, en 3 ou 4 ans, inférieure de 23,4 points par rapport à un élève admis au DNB, toutes choses égales par ailleurs dans le modèle. Cet écart est significatif au seuil de 0,1 %.



Seuils de significativité : \* au seuil de 5 % ; \*\* au seuil de 1 % ; \*\*\* au seuil de 0,1 %

**Champ :** élèves scolarisés en 3<sup>ème</sup> dans les collèges publics ou privés sous contrat de l'académie de Versailles à la rentrée scolaire 2018

**Source :** Suivi de cohorte des élèves de 3<sup>ème</sup> jusqu'au baccalauréat - Rectorat de Versailles/Dapep.

En définitive, le DNB semble être un facteur majeur déterminant de l'obtention du baccalauréat, notamment dans la voie générale et technologique. Les élèves n'ayant pas le DNB ont, toutes choses égales par ailleurs dans le modèle, des chances faibles d'obtenir le baccalauréat par rapport aux élèves admis au DNB, soulignant ainsi le rôle de ce diplôme intermédiaire dans la préparation au baccalauréat. Cependant, cet impact diffère selon la voie de formation : il est particulièrement fort pour les élèves préparant un baccalauréat général et, dans une moindre mesure, pour ceux préparant un baccalauréat technologique. Inversement, même s'il reste significatif, il est

beaucoup plus faible pour les élèves préparant un baccalauréat professionnel.

Si les facteurs socio-démographiques des élèves et les caractéristiques des collèges dans lesquels ces élèves étaient scolarisés en 3<sup>ème</sup> sont révélateurs de l'obtention du baccalauréat 3 ou 4 ans après la sortie du collège, ils ne suffisent pas à eux seuls à l'expliquer. Il serait intéressant d'examiner d'autres dimensions (lycée fréquenté, notation au contrôle continu...) pouvant impacter l'obtention de ce sésame pour l'accès aux études supérieures.

### Méthodologie

L'étude repose sur un suivi de cohorte de 71 128 élèves inscrits en classe de 3<sup>ème</sup> générale dans les collèges publics ou privés sous contrat de l'académie de Versailles à la rentrée scolaire 2018.

Chaque élève est suivi individuellement sur une période de quatre ans, depuis la fin du collège jusqu'à l'obtention éventuelle du baccalauréat. L'Identifiant National Élève (INE) permet le rapprochement entre les données scolarité et les résultats aux examens, quel que soit l'établissement fréquenté ou la voie suivie en France.

Le suivi prend en compte les parcours avec redoublement, les réorientations ainsi que les sorties du système éducatif.

Il permet d'étudier, de qualifier le parcours des élèves

inscrits en 3<sup>ème</sup> et de mesurer le délai d'obtention du baccalauréat (en trois ou quatre ans après le collège). L'impact de l'obtention du DNB sur l'obtention du baccalauréat est estimé à l'aide d'un modèle à probabilité linéaire, tout en tenant compte des caractéristiques observables sur les élèves (âge, sexe, origine sociale, type de collège, etc.).

Les données utilisées proviennent des constats de rentrée, issus du Système d'information statistique consolidé académique (Sysca), des données sur l'apprentissage provenant du Système d'information de la formation des apprentis (Sifa) et des données sur les résultats aux examens extraits du système d'information Cycles automatisés des examens et concours (Cyclades).

### Pour aller plus loin

– Miconnet N. « Parmi les élèves qui étaient en difficulté scolaire en troisième, un sur deux a obtenu son baccalauréat », Note d'information, n°17, Depp-Men, juin 2016. En ligne sur :

<https://www.education.gouv.fr/parmi-les-eleves-qui-etaient-en-difficulte-scolaire-en-troisieme-un-sur-deux-obtenu-son-baccalaureat-8072>

– Iannone C. « Les bacheliers technologiques ont connu des trajectoires plus atypiques depuis le diplôme national du brevet », Note d'information, n°17.10, Depp-Men, mai 2017. En ligne sur :

<https://www.education.gouv.fr/les-bacheliers-technologiques-ont-connu-des-trajectoires-plus-atypiques-depuis-le-diplome-national-4280>

– « La classe prépa-seconde pour l'année scolaire 2024-2025 », Men, mai 2024. En ligne sur :

<https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee/la-classe-prepa-seconde-pour-l-annee-scolaire-2024-2025-413922>

– « Choc des savoirs, acte II : Présentation et calendrier des mesures », Men, novembre 2024. En ligne sur :

<https://www.education.gouv.fr/choc-des-savoirs-acte-ii-presentations-et-calendrier-des-mesures-415770>

– « Choc des savoirs : une mobilisation générale pour élever le niveau de notre École », Men, novembre 2024. En ligne sur :

<https://www.education.gouv.fr/choc-des-savoirs-une-mobilisation-generale-pour-elever-le-niveau-de-notre-ecole-380226>